qu'il faut entendre par le terme de « guerre civile ». De fait, les quelques éléments de réflexion sur ce point ne se trouvent pas en introduction mais dans certains articles : celui d'H. Flower (p. 76) ou celui de Chr. Pelling qui suggère une différence entre « civil conflict » et « civil war » sans l'expliciter (p. 113). En l'absence d'une telle réflexion, la présence d'un article sur les usurpations durant le règne de Gallien, à partir de l'*Histoire Auguste*, n'apparaît pas clairement justifiée, ni même l'utilisation, à quelques reprises, de la période du conflit des ordres. Il aurait pourtant été intéressant de se demander en quoi ce dernier peut ressortir de la catégorie « guerre civile ». Dans le même ordre d'idées, les deux derniers articles, qui explorent chacun à leur manière la résonance des guerres civiles romaines dans des sphères différentes (le théâtre de Shakespeare et la poésie des guerres civiles anglaise, américaine et espagnole) sont insuffisamment rattachés à la problématique générale. Enfin, les aspects matériels des guerres civiles ne sont évoqués que par le travail de B. Kellum sur certaines représentations de batailles navales. Elle estime qu'il s'agit de représentations de la bataille d'Actium et, par des rapprochements avec d'autres scènes peintes, propose d'y lire l'imprégnation et la réappropriation de l'imaginaire d'Actium par les nouvelles classes dirigeantes de l'Empire, notamment les affranchis et les femmes, pour qui cette bataille constituait une part cruciale de leur histoire. Cette communication tranche avec le reste du volume et illustre, à mon sens, le défaut de l'approche purement textuelle privilégiée. Certes, le lecteur se voit offrir une large revue de la réutilisation du thème des guerres civiles (au risque de s'y perdre s'il n'est pas familier des ouvrages étudiés), mais sans jamais qu'un certain nombre de questions historiques, pour lesquelles une approche matérielle aurait eu son sens, soient réellement posées. De la sorte, en dépit de communications de qualité, l'ouvrage laisse sur sa faim car il n'offre jamais véritablement de réflexion problématisée sur l'objet qu'il entend étudier – y compris sous l'angle du rapport entre littérature et histoire – et parce qu'il se cantonne souvent à une des dimensions du problème.

Thibaud LANFRANCHI

Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE, Clementia. *Recherches sur la notion de clémence à Rome, du début du Ier siècle a.C. à la mort d'Auguste.* Bordeaux, Ausonius, 2011. 1 vol. 13,5 x 20,5 cm, 352 p. (SCRIPTA ANTIQUA, 33). Prix : 18 €. ISBN 978-2-35613-044-0.

Le livre de G. Flamerie de Lachapelle peut être lu à deux niveaux : par une lecture rapide, fort agréable et enrichissante, qui prendrait en compte les 176 premières pages pour avoir les idées claires sur la *clementia* ; et par une lecture lente, qui ferait toute sa place à l'énorme masse des notes (138 pages !) et de la bibliographie ainsi qu'à l'érudition impressionnante qu'elles montrent. Dans le cadre de ce compte rendu, on essaiera de donner un aperçu des deux lectures. L'introduction, extrêmement brève, ne laisse pas présager de la richesse du corps du livre ; peu problématique, elle ne pose qu'une question, la nature individuelle et républicaine de la *clementia* ou son rapport à la monarchie. Cette question, centrale, il est vrai, sert de fil conducteur au livre, mais on trouvera beaucoup plus dans ces pages. Une première partie, *clementia populi Romani*, prend en compte l'étymologie et tente de donner une définition de la

notion, par rapprochement avec des notions proches, *lenitas, misericordia, indulgentia, mansuetudo* ; un tableau, p. 22, synthétise les nuances entre ces notions. Puis, la problématique s'éclaire : il est question de saisir « la conscience qu'avaient les Romains d'eux-mêmes et de leur *clementia* » (p. 23). S'ouvre alors une réflexion sur le *mos maiorum* et l'ancrage de la clémence dans ce substrat commun, réflexion qui se développe ensuite avec l'examen de la concurrence entre *clementia populi Romani* et *clementia* personnelle, sous la République avec Scipion l'Africain, puis dans les institutions juridiques (*quaestiones, senatus,* comices, juridiction du *paterfamilias*, de l'*imperator*, du *dictator*). Cette première partie fait ressortir une évolution qui amène la *clementia* à gagner une dimension personnelle plus grande. La deuxième partie, *Clementia Caesaris* replace le cas de César dans un cadre plus large, en donnant une belle étude de la place de *clementia* dans la pensée philosophique, et plus précisément – c'est là l'intérêt de cette étude – dans la pensée philosophique telle que César pouvait l'avoir conçue grâce à ses lectures ; c'est donc avec prudence que G. Flamerie de Lachapelle aborde la philosophie, et avec un esprit pratique et efficace qui lui fait limiter cette étude à l'essentiel. Ses conclusions sur les positions des stoïciens quant à la *clementia* sont prudentes et bien étayées (p. 58). Le champ politique est ensuite abordé, avec l'étude de la clémence entre *populares* et *optimates.* C'est dans ce cadre qu'est alors étudiée la *clementia Caesaris*, dont l'auteur fait remonter la naissance à l'année 64 ; la notion sert de pierre de touche pour marquer les différences entre Pompée et César, et, plus largement, pour éclairer les événements les plus marquants de la fin de la République. Mais aussi, l'analyse des textes permet d'aller plus loin et G. Flamerie de Lachapelle explique avec beaucoup de clarté, par une mise en perspective large, que l'absence du mot *clementia* dans le *Bellum ciuile* césarien est, paradoxalement, le signe que la qualité de clémence est considérée comme allant de soi. Particulièrement brillante et convaincante, l'analyse des discours césariens de Cicéron, pose l'hypothèse d'une lecture stoïcienne, allant du *Pro Marcello* au *Pro rege Deiotaro*, pour donner de César une image plus acceptable, celle d'un honnête *ciuis* et d'un *sapiens*, alors que ce moment est celui où la *clementia* prend des allures monarchique et personnelle. La mort de César permet à G. Flamerie de Lachapelle d'élargir son analyse, pour chercher la place encore réservée à *clementia* chez Salluste, tandis que, dans la rivalité entre Octavien et Antoine, *pietas* l'emporte sur *clementia*, signant ainsi l'échec de la *clementia Caesaris*. La troisième partie, *clementia principis*, commence par une splendide étude du *clupeus uirtutis* et des quatre vertus dans leur rapport les unes avec les autres, étude qui fait immédiatement ressortir la couleur républicaine qui pare ces vertus, et *clementia* au premier chef. L'analyse des quelques écrits d'Auguste, puis de la littérature augustéenne, pour y voir l'expression de la *clementia,* est un modèle du genre, dont la moindre des qualités est la prudence avec laquelle, pour finir, G. Flamerie de Lachapelle propose de voir dans la *Laudatio Turiae* un exemple de la réception de cette « propagande » dans le public. Vue sous cet angle, la *clementia Augusti* est sans nul doute l'aboutissement et le dépassement de la *clementia Caesaris*. Comme on le voit, la lecture « rapide » de ce beau livre est déjà riche ; mais lorsqu'on s'attache à un point précis, qu'on se réfère aux très nombreuses notes (près de 800 pour une seule partie du livre !), on comprend que ce livre constitue la partie émergée d'un iceberg considérable, offert à de nombreuses heures d'une lecture approfondie, ce qui est la marque d'un ouvrage de

référence… La bibliographie est très bien informée, discutée ou utilisée avec discernement ; les notes apportent des éléments supplémentaires et ne sont pas simplement des références ; les textes latins et grecs sont traduits sous le texte (on appréciera ce choix des normes Ausonius, naguère plus sévères), dans de bonnes traductions personnelles. Enfin, la qualité typographique proche de la perfection, l'art des transitions, la netteté du style et la clarté des conclusions en cours de cheminement contribuent à faire de ce livre un plaisir autant qu'une nécessité. Isabelle COGITORE

Saskia T. ROSELAAR, *Public Land in the Roman Republic. A Social and Economic History of* ager publicus *in Italy, 396-89 BC.* Oxford, University Press, 2010. 1 vol. 16 x 24 cm, X-360 p., 23 fig. (OXFORD STUDIES IN ROMAN SOCIETY AND LAW). Prix : 75 £. ISBN 978-0-19-957723-1.

Peut-on encore espérer écrire quelque chose de neuf sur l'*ager publicus* et les lois agraires ? Deux siècles d'une historiographie on ne peut plus dense se sont intéressés à la propriété du sol sous la République et au rôle moteur de l'*ager publicus* et de ses modalités d'occupation et d'allotement, de la *lex Licinia* de 367 aux mesures gracchiennes de 133 et au remaniement de 111. Rome s'est bâti sur la conquête territoriale et la possession du sol conquis donne lieu dès le IVe siècle à un cadre légal structurant la conversion des terres publiques en biens privés. Comme cela concerne l'Italie jusqu'à la guerre sociale, cela implique que la construction même de la République est intimement liée, y compris dans ses soubresauts les plus dramatiques, à la propriété du sol militairement conquis, à sa réaffectation, au problème général des terres. Les textes comme les documents sont peu nombreux, et l'écriture de l'histoire, souvent engagée aujourd'hui comme hier, de Caton, Cicéron ou Appien à Carcopino ou Nicolet. Saskia Roselaar, dans sa thèse défendue à Leyde en 2009, privilégie le point de vue économique et démographique dans un objectif plus large puisqu'il s'agit de donner « a comprehensive overview of the history of ager publicus in the Roman Republic ». Seule l'Italie est envisagée car l'auteur considère que les conquêtes hors de la Péninsule ne sont pas impliquées dans les mêmes processus de privatisation. On connaît les grandes questions : toute terre conquise entre-t-elle dans la *possessio* de la République ? quelles sont les modalités de la reconversion et leur évolution ? quelle est la définition juridique de la terre réattribuée ? l'allotement individuel est-il définitif ? que devient l'*ager arcifinius* ? quel rôle jouent les *agrimensores* ? quelle est la part de réattribution des terres conquises à leur ancien propriétaire ? Et plus largement, à qui profite la cession des biens fonciers ? L'accaparement de l'*ager publicus* par les riches, dans un contexte de croissance économique, démographique, et d'approvisionnement massif en main-d'œuvre servile, génère-t-il au IIe siècle la villa latifundiaire esclavagiste, l'aliénation progressive de toute une catégorie de petits agriculteurs propriétaires, et est-il responsable *in fine* de la crise agraire ? Les lois agraires des Gracques tendent en tout cas de limiter cette appropriation et fixe un processus de redistribution des parcelles récupérées ainsi que le caractère inaliénable de leur privatisation. Saskia Roselaar pose toutes les questions de manière très ouverte, même si elles ne sont pas toujours aussi originales qu'elle le laisse entendre, mais elle le fait avec le moins d'*a priori* possible. Ce qui se passe aux